

« trême joie les diverses afflictions qui vous arrivent; sachant que l'épreuve de votre foi prouve la patience: or, la patience doit être prouvée dans ses œuvres et dans ses effets, afin que vous soyez parfaits et accomplis en toute manière, et qu'il ne vous manque rien... Heureux celui qui souffre patiemment les tentations et les maux de cette vie, parce que, lorsque sa vertu aura été éprouvée, il recevra la couronne de vie que Dieu a promise à ceux qui l'aiment. » Si la tentation vous presse, « persévérez jusques à la fin: » *Persevera usque in finem*; parce que la tentation ne persévérera pas toujours: « *Quia tentatio non perseverat usque in finem*. » Mais cet homme m'opprime par ses violences: *Et adhuc pusillum, et non erit peccator*²: « Encore un peu de temps, et le pécheur ne sera plus. Le médecin flatte son malade, mais ce délai est importun: l'infirmité fait paraître long ce qui est court: » *Infirmitas facit diu videri quod cito est*³. Quand un malade demande à boire, chacun se presse pour le servir; lui seul s'imagine que le temps est long. *Hodie*, « aujourd'hui, » dit le Fils de Dieu: ne crains pas, ce sera bientôt. Cette vie passera bien vite; elle s'écoulera comme un jour d'hiver où le matin et le soir se touchent de près: ce n'est qu'un jour, ce n'est qu'un moment, que l'ennui et l'infirmité fait paraître long; quand il sera écoulé, vous verrez alors combien il est court. O quand vous serez dans la vie future!

Mais je gémissais dans la vie présente, et je suis accablé de maux. Eh bien! abandonnez-vous à l'impatience: en serez-vous bien plus soulagé, quand vous aurez ajouté le mal du chagrin, et peut-être celui du murmure, aux autres qui vous tourmentent? Profitez du moins de votre misère, de peur que vous ne soyez du nombre de ceux auxquels saint Augustin a dit ce beau mot: « Vous perdez l'utilité de vos souffrances: » *Perdidistis utilitatem calamitatis, et miserrimi facti estis, et pessimi permansistis*⁴: « Vous perdez l'utilité de votre misère, vous êtes devenus misérables, et vous êtes demeurés méchants.

¹ *S. Aug. in Joan. Tract. XLV, n° 13, tom. III, part. II, col. 600.*

² *Ps. XXXVI, 10.*

³ *In Ps. XXXVI, serm. I, n° 10, t. IV, col. 262.*

⁴ *De Civit. Dei, lib. I, cap. XXXIII, t. VII, col. 30.*

TROISIÈME SERMON

POUR

LE DIMANCHE DES RAMEAUX,

PRÊCHÉ DEVANT LE ROI.

SUR LES DEVOIRS DES ROIS.

Quelle est la source de la puissance temporelle. Sentiments d'un roi sage qui voit les peuples soumis à son empire. Combien les souverains doivent avoir dans l'esprit la majesté de Dieu profondément gravée. Services que l'Église a droit d'attendre des princes chrétiens. Quels sont leurs devoirs, pour faire régner Jésus-Christ sur leurs peuples. Qualités et dispositions qui leur sont nécessaires pour rendre la justice et connaître la vérité.

Dicite filiae Sion: Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus, sedens super asinam.

Dites à la fille de Sion: Voici ton Roi qui fait son entrée, plein de bonté et de douceur, assis sur une ânesse: paroles du prophète Zacharie, rapportées en l'évangile de ce jour. Matth. XXI, 5.

Parmi toutes les grandeurs du monde, il n'y a rien de si éclatant qu'un jour de triomphe; et j'ai appris de Tertullien, que ces illustres triomphateurs de l'ancienne Rome marchaient avec tant de pompe, que, de peur qu'étant éblouis d'une telle magnificence ils ne s'élevassent enfin au-dessus de la condition humaine, un esclave qui les suivait avait charge de les avertir qu'ils étaient hommes: *Respice post te, hominem te memento*¹.

Le triomphe de mon Sauveur est bien éloigné de cette gloire; et au lieu de l'avertir qu'il est homme, je me sens bien plutôt pressé de le faire souvenir qu'il est Dieu. Il semble en effet qu'il l'a oublié. Le prophète et l'évangéliste concourent à nous montrer ce Roi d'Israël monté, disent-ils, « sur une ânesse, » *sedens super asinam*. Chrétiens, qui n'en rougirait? est-ce là une entrée royale? est-ce là un appareil de triomphe? Est-ce ainsi, ô Fils de David, que vous montez au trône de vos ancêtres et prenez possession de leur couronne? Toutefois arrêtons, mes frères, et ne précipitons pas notre jugement. Ce Roi, que tout le peuple honore aujourd'hui par ses cris de réjouissance, ne vient pas pour s'élever au-dessus des hommes par l'éclat d'une vaine pompe, mais plutôt pour fouler aux pieds les grandeurs humaines, et les sceptres rejetés, l'honneur méprisé, toute la gloire du monde anéantie, font le plus grand ornement de son triomphe. Donc pour admirer cette entrée, apprenons avant toutes choses à nous dépouiller de l'ambition et à mépriser les grandeurs du monde. Ce n'est pas une entreprise médiocre de prêcher cette vérité à la cour, et nous avons besoin plus que jamais d'implorer le

¹ *Apolog. n° 33.*

secours d'en haut par les prières de la sainte Vierge. *Ave, Maria.*

Jésus-Christ est roi par naissance; il est roi par droit de conquête; il est encore roi par élection. Il est roi par naissance, Fils de Dieu dans l'éternité, Fils de David dans le temps: il est roi par droit de conquête; et outre cet empire universel que lui donne sa toute-puissance, il a conquis par son sang, et rassemblé par sa foi, et policé par son Évangile un peuple particulier, recueilli de tous les autres peuples du monde: enfin il est roi par élection; nous l'avons choisi par le saint baptême, et nous ratifions tous les jours un si digne choix par la profession publique du christianisme. Un si grand Roi doit régner: sans doute qu'une royauté si réelle et fondée sur tant de titres augustes, ne peut pas être sans quelque empire. Il règne en effet par sa puissance dans toute l'étendue de l'univers; mais il a établi les rois chrétiens pour être les principaux instruments de cette puissance: c'est à eux qu'appartient la gloire de faire régner Jésus-Christ; ils doivent le faire régner sur eux-mêmes, ils doivent le faire régner sur leurs peuples.

Dans le dessein que je me propose de traiter aujourd'hui ces deux vérités, je me garderai plus que jamais de rien avancer de mon propre sens. Que serait-ce qu'un particulier qui se mêlerait d'enseigner les rois? Je suis bien éloigné de cette pensée: aussi on n'entendra de ma bouche que les oracles de l'Écriture, les sages avertissements des papes, les sentences des saints évêques, dont les rois et les empereurs ont révééré la sainteté et la doctrine.

Et d'abord, pour établir mon sujet, j'ouvre l'Histoire sainte pour y lire le sacre du roi Joas¹, fils du roi Joram. Une mère dénaturée et bien éloignée de celle dont la constance infatigable n'a eu de soin ni d'application que pour rendre à un fils illustre son autorité aussi entière qu'elle lui avait été déposée, avait dépouillé ce jeune prince, et usurpé sa couronne durant son bas âge. Mais le pontife et les grands ayant fait une sainte ligue pour le rétablir dans son trône, voici mot à mot, chrétiens, ce que dit le texte sacré: *Imposuerunt ei diadema, et testimonium, dederuntque in manu ejus tenendam legem*: « Ils produisirent le fils du roi devant tout le peuple: ils mirent sur sa tête le diadème et le témoignage; ils lui donnèrent la loi en sa main, et ils l'établirent roi; » Joïada, souverain pontife, fit la cérémonie de l'onction: toute l'assistance fit des vœux pour le nouveau prince, et on fit retentir

le temple du cri « Vive le roi! » *imprecatique sunt ei, et dixerunt: Vivat rex*²!

Quoique tout cet appareil soit merveilleux, j'admire sur toutes choses cette belle cérémonie de mettre la loi sur la tête et la loi dans la main du nouveau monarque: car ce témoignage, que l'on met sur lui avec son diadème, n'est autre chose que la loi de Dieu, qui est un témoignage au prince pour le convaincre et le soumettre dans sa conscience; mais qui doit trouver dans ses mains une force qui exécute, se fasse craindre, et qui fléchisse les peuples par le respect de l'autorité.

Sire, je supplie Votre Majesté de se représenter aujourd'hui que Jésus-Christ Roi des rois, et Jésus-Christ souverain pontife, pour accomplir ces figures met son Évangile sur votre tête, et son Évangile en vos mains; ornement auguste et royal, digne d'un roi très-chrétien et du fils aîné de l'Église. L'Évangile sur votre tête vous donne plus d'éclat que votre couronne: l'Évangile en vos mains vous donne plus d'autorité que votre sceptre. Mais l'Évangile sur votre tête, c'est pour vous inspirer l'obéissance: l'Évangile en vos mains, c'est pour l'imprimer dans tous vos sujets. Et par là Votre Majesté voit assez, premièrement que Jésus-Christ veut régner sur vous; c'est ce que je montrerai dans mon premier point: et que par vous il veut régner sur vos peuples; mon second point le fera connaître, et c'est tout le sujet de ce discours.

PREMIER POINT.

« Les rois régneront par moi, » dit la Sagesse éternelle: *Per me reges regnant*²; et de là nous devons conclure non-seulement que les droits de la royauté sont établis par ses lois, mais que le choix des personnes est un effet de sa providence. Et certes il ne faut pas croire que le Monarque du monde, si persuadé de sa puissance et si jaloux de son autorité, endure dans son empire qu'aucun y ait le commandement sans sa commission particulière. Par lui, tous les rois régneront; et ceux que la naissance établit, parce qu'il est le maître de la nature; et ceux qui viennent par choix, parce qu'il préside à tous les conseils; « et il n'y a sur la terre aucune puissance qu'il n'ait ordonnée: » *Non est potestas, nisi à Deo*, dit l'oracle de l'Écriture³.

Quand il veut faire des conquérants, il fait marcher devant eux son esprit de terreur pour effrayer les peuples qu'il leur veut soumettre: « il les prend par la main, » dit le prophète Isaïe. « Voici ce qu'a dit le Seigneur à Cyrus mon oint:

¹ *II. Par. XXIII, 11.*

² *Prov. VIII, 15.*

³ *Rom. XIII, 1.*

¹ *II. Par. XXII, 10.*

« Je tournerai devant ta face le dos des rois ennemis : je marcherai devant toi, et j'humilierai à tes pieds toutes les grandeurs de la terre : je romprai les barres de fer, je briserai les portes d'airain : » *Hæc dicit Dominus Christo meo Cyro, cujus apprehendi dexteram... dorsa regum vertam : Ego ante te ibo, et gloriosos terre humiliabo : portas æreas conteram, et vectes ferreos confringam.*

Quand le temps fatal est venu qu'il a marqué dès l'éternité à la durée des empires, ou il les renverse par la force : « Je frapperai, dit-il, tout le royaume d'Israël, je l'arracherai jusques à la racine, je le jetterai où il me plaira, comme un roseau que les vents emportent : » *Percutiet Dominus Deus Israel, sicut moveri solet arundo in aqua : et evellat Israel... et ventilabit eos trans flumen* ² : ou « il mêle dans les conseils un esprit de vertige, qui fait errer l'Égypte incertaine comme un homme enivré : » *Miscuit in medio ejus spiritum vertiginis : et errare fecerunt Ægyptum... sicut errat ebrius et vomens* ³ : en sorte qu'elle s'égare, tantôt en des conseils extrêmes qui désespèrent, tantôt en des conseils lâches qui détruisent toute la force de la majesté. Et même lorsque les conseils sont modérés et vigoureux, Dieu les réduit en fumée par une conduite cachée et supérieure ; parce qu'il est « profond en pensées ⁴, terrible en ses conseils « par-dessus les enfants des hommes ⁵ ; » parce que « ses conseils étant éternels, » *Consilium Domini in æternum manet* ⁶, et embrassant dans leur ordre toute l'universalité des causes, « ils dissipent avec une facilité toute-puissante les conseils toujours incertains des nations et des princes : » *Dominus dissipat consilia gentium, reprobant autem cogitationes populorum ; et reprobat consilia principum* ⁷.

C'est pourquoi un roi sage, un roi-capitaine, victorieux, intrépide, expérimenté, confesse à Dieu humblement que c'est « lui qui soumet ses peuples sous sa puissance : » *Qui subdit populum meum sub me* ⁸. Il regarde cette multitude infinie comme un abîme immense, d'où s'élèvent quelquefois des flots qui étonnent les pilotes les plus hardis ; mais comme il sait que c'est le Seigneur qui domine à la puissance de la mer, et qui adoucit ses vagues irritées ; voyant son état si calme, qu'il n'y a pas le moindre souffle qui

¹ Is. XLV, 1, 2
² III. Reg. XIV, 15.
³ Is. XIX, 14.
⁴ Ps. XCI, 6.
⁵ Ibid. LXXI, 5.
⁶ Ibid. XXXII, 11.
⁷ Ibid. 10
⁸ Ibid. CXLIII, 3.

en trouble la tranquillité : « O mon Dieu, [dit-il,] « vous êtes mon protecteur ; c'est vous qui faites « fléchir sous mes lois ce peuple innombrable : » *Protector meus, et in ipso speravi, qui subdit populum meum sub me.*

Pour établir cette puissance, qui représente la sienne, Dieu met sur le front des souverains et sur leur visage une marque de divinité. C'est pourquoi le patriarche Joseph ne craint point de jurer par la tête et par le salut de Pharaon ¹, comme par une chose sacrée ; et il ne croit pas outrager celui qui a dit : « Vous jurerez seulement au nom « du Seigneur ² ; » parce qu'il a fait dans le prince une image mortelle de son immortelle autorité. « Vous êtes des dieux, dit David ³, et vous êtes « tous enfants du Très-Haut. » Mais, ô dieux de chair et de sang, ô dieux de terre et de poussière, vous mourrez comme des hommes. N'importe, vous êtes des dieux, encore que vous mouriez, et votre autorité ne meurt pas : cet esprit de royauté passe tout entier à vos successeurs, et imprime partout la même crainte, le même respect, la même vénération. L'homme meurt, il est vrai ; mais le roi, disons-nous, ne meurt jamais : l'image de Dieu est immortelle.

Il est donc aisé de comprendre que de tous les hommes vivants, aucuns ne doivent avoir dans l'esprit la majesté de Dieu plus imprimée, que les rois : car comment pourraient-ils oublier celui dont ils portent toujours en eux-mêmes une image si vive, si expresse, si présente ? Le prince sent en son cœur cette vigueur, cette fermeté, cette noble confiance de commander : il voit qu'il ne fait que mouvoir les lèvres, et aussitôt que tout se remue d'une extrémité du royaume à l'autre. Et combien donc doit-il penser que la puissance de Dieu est active ! Il pénètre les intrigues, les trames les plus secrètes. « Les oiseaux du ciel lui « rapportent tout ⁴. » Il a même reçu de Dieu, par l'usage des affaires, une expérience, une certaine pénétration qui fait penser qu'il devine : *Divinatio in labiis regis* ⁵. Et quand il a pénétré les trames les plus secrètes, avec ses mains longues et étendues il va prendre ses ennemis aux extrémités du monde, et les déterre, pour ainsi dire, du fond des abîmes, où ils cherchaient un vain asile. Combien donc lui est-il facile de s'imaginer que les mains et les regards de Dieu sont inévitables ! Mais quand il voit les peuples soumis, « obligés, « dit l'apôtre ⁶, à lui obéir non-seulement pour la « crainte, mais encore pour la conscience ; » peut-

¹ Genes. XLII, 15.
² Deut. X, 20.
³ Ps. LXXXI, 6.
⁴ Eccl. X, 20.
⁵ Prov. XVI, 10.
⁶ Rom. XIII, 5.

il jamais oublier ce qui est dû au Dieu vivant et éternel, à qui tous les cœurs parlent, pour qui toutes les consciences n'ont plus de secret ? C'est là, c'est là sans doute que tout ce qu'inspire le devoir, tout ce qu'exécute la fidélité, tout ce que feint la flatterie, tout ce que le prince exige lui-même de l'amour, de l'obéissance, de la gratitude de ses sujets, lui est une leçon perpétuelle de ce qu'il doit à son Dieu, à son Souverain. C'est pourquoi saint Grégoire de Nazianze, prêchant à Constantinople en présence des empereurs, les invite par ces beaux mots à réfléchir sur eux-mêmes, pour contempler la grandeur de la Majesté divine : « O monarques, respectez votre pourpre, révérez votre propre autorité qui est un rayon de « celle de Dieu ; connaissez le grand mystère de « Dieu en vos personnes : les choses hautes sont à « lui seul ; il partage avec vous les inférieures : « soyez donc les sujets de Dieu, comme vous en « êtes les images ¹. »

Tant de fortes considérations doivent presser vivement les rois de mettre l'Évangile sur leurs têtes, d'avoir toujours les yeux attachés à cette loi supérieure, de ne se permettre rien de ce que Dieu ne leur permet pas, de ne souffrir jamais que leur puissance s'égare hors des bornes de la justice chrétienne. Certes ils donneraient au Dieu vivant un trop juste sujet de reproche, si parmi tant de biens qu'il leur fait ils en allaient encore chercher dans les plaisirs qu'il leur défend, s'ils employaient contre lui la puissance qu'il leur accorde, s'ils violaient eux-mêmes les lois dont ils sont établis les exécuteurs, les protecteurs.

C'est ici le grand péril des grands de la terre, des rois chrétiens. Comme les autres hommes, ils ont à combattre leurs passions ; par-dessus les autres hommes, ils ont à combattre leur propre puissance : car comme ils est absolument nécessaire à l'homme d'avoir quelque chose qui le retienne, les puissances, sous qui tout fléchit, doivent elles-mêmes se servir de bornes : « Elles sont « d'autant plus obligées de se réduire sous cette « discipline sévère, qu'elles savent que le sentiment de leur pouvoir leur persuade plus aisément de s'accorder les choses qui ne sont pas « permises : » *Tantò sub majore mentis disciplina se redigunt, quantò sibi per impatientiam potestatis suadere illicita quasi licentiùs sciunt.* C'est là, disait un grand pape ², toute la science de la royauté ; et voici dans une sentence de saint Grégoire la vérité la plus nécessaire que puisse jamais entendre un roi chrétien : « Nul ne sait user « de la puissance, que celui qui la sait contrain-

¹ Orat. XXVII, t. I, p. 471.
² S. Greg. lib. V, Moral. cap. XI, t. I, col. 145.

« dre ; » celui-là sait maintenir son autorité comme il faut, qui ne souffre ni aux autres de la diminuer, ni à elle-même de s'étendre trop ; qui la soutient au dehors, et qui la réprime au dedans ; enfin qui, se résistant à lui-même, fait par un sentiment de justice ce qu'aucun autre ne pourrait entreprendre sans attentat : *Bene potestatem exercet, qui et retinere illam noverit et impugnare* ³. Mais que cette épreuve est difficile ! que ce combat est dangereux ! qu'il est malaisé à l'homme, pendant que tout le monde lui accorde tout, de se refuser quelque chose ! qu'il est malaisé à l'homme de se retenir, quand il n'a d'obstacle que de lui-même ! N'est-ce point peut-être le sentiment d'une épreuve si délicate, si périlleuse, qui fait dire à un grand roi pénitent : « Je « mesuis répandu comme de l'eau ? » Cette grande puissance, semblable à l'eau, n'ayant point trouvé d'empêchement, s'est laissée aller à son poids et n'a pas pu se retenir. Vous qui arrêtez les flots de la mer, ô Dieu, donnez des bornes à cette eau coulante, par la crainte de vos jugements et par l'autorité de votre Évangile. Régnent, ô Jésus-Christ, sur tous ceux qui règnent : qu'ils vous craignent du moins, puisqu'ils n'ont que vous seul à craindre ; et ravis de ne dépendre que de vous, qu'ils soient du moins toujours ravis d'en dépendre.

DEUXIÈME POINT.

Le royaume de Jésus-Christ, c'est son Église catholique ; et j'entends ici par l'Église toute la société du peuple de Dieu. Jésus-Christ règne dans les États, lorsque l'Église y fleurit ; et voici en peu de paroles, selon les oracles des prophètes, la grande et mémorable destinée de cette Église catholique. Elle a dû être établie malgré les rois de la terre ; et dans la suite des temps elle a dû les avoir pour protecteurs. Un même psaume de David prédit en termes formels ces deux états de l'Église : *Quare fremuerunt gentes* : « Pourquoi « les peuples se sont-ils émus, et ont-ils médité « des choses vaines ? Les rois de la terre se sont « assemblés, et les princes ont fait une ligue contre le Seigneur et contre son Christ ³. » Ne voyez-vous pas, chrétiens, les empereurs et les rois frémissant contre l'Église naissante, qui cependant toujours humble et toujours soumise, ne défendait que sa conscience ! Dieu voulait paraître tout seul dans l'établissement de son Église ; car écoutez ce qu'ajoute le même Psalmiste : « Celui « qui habite au ciel se moquera d'eux, et l'Éternel « se rira de leurs entreprises : » *Qui habitat in*

¹ S. Greg. lib. XXVI, cap. XXVI, col. 833.
² Ps. XXI, 14.
³ Ibid. II, 1, 2.

*cœlis, irridebit eos*¹. O rois, qui voulez tout faire, il ne plaît pas au Seigneur que vous ayez nulle part dans l'établissement de son grand ouvrage : Il lui plaît que des pécheurs fondent son Église, et qu'ils l'emportent sur les empereurs.

Mais quand leur victoire sera bien constante, et que le monde ne doutera plus que l'Église, dans sa faiblesse n'ait été plus forte que lui avec toutes ses puissances, vous viendrez à votre tour, ô empereurs, au temps qu'il a destiné; et on vous verra baisser humblement la tête devant les tombeaux de ces pécheurs : alors l'état de l'Église sera changé. Pendant que l'Église prenait racine par ses croix et par ses souffrances, les empereurs, disait Tertullien², ne pouvaient pas être chrétiens; parce que le monde, qui la tourmentait, devait les avoir à sa tête. « Mais maintenant, » dit le saint Psalmiste : *Et nunc, reges, intelligite*³; maintenant qu'elle est établie, et que la main de Dieu s'est assez montrée, il est temps que vous veniez, ô rois du monde; commencez à ouvrir les yeux à la vérité; apprenez la véritable justice, qui est la justice de l'Évangile : « O vous qui jugez la terre, servez le Seigneur en crainte : » *Servite Domino in timore*⁴; dilatez maintenant son règne. Servez le Seigneur : de quelle sorte le servirez-vous ? Saint Augustin vous le va dire : « Servez-le comme des hommes particuliers, en obéissant à son Évangile, comme nous avons déjà [dit]; mais servez-le aussi comme rois, en faisant pour son Église ce qu'aucuns ne peuvent faire, sinon les rois : » *In hoc serviunt Domino reges, in quantum sunt reges, cum ea faciunt ad servendum illi, quæ non possunt facere nisi reges*⁵. Et quels sont ces services considérables que l'Église exige des rois comme rois ? De se rendre les défenseurs de sa foi, les protecteurs de son autorité, les gardiens et les fauteurs de sa discipline.

La foi, c'est le dépôt, c'est le grand trésor, c'est le fondement de l'Église. De tous les miracles visibles que Dieu a faits pour cet empire, le plus grand, le plus mémorable, et qui nous doit attacher le plus fortement aux rois qu'il nous a donnés, c'est la pureté de leur foi. Le trône que remplit notre grand monarque est le seul de tout l'univers où, depuis la première conversion, jamais il ne s'est assis que des princes enfants de l'Église. L'attachement de nos rois pour le saint-siège apostolique semble leur avoir communiqué quelque chose de la fermeté inébranlable de cette première pierre sur laquelle l'Église est appuyée; et c'est

¹ Ps. II, 4.

² Apolog. n° 21.

³ Ps. II, 10.

⁴ Ibid. 11.

⁵ Ep. CLXXXV, n° 19, t. II, col. 651.

pourquoi un grand pape, c'est saint Grégoire, a donné dès les premiers siècles cet éloge incomparable à la couronne de France : qu'elle est autant au-dessus des autres couronnes du monde, que la dignité royale surpasse les fortunes particulières : *Quantò cæteros homines regia dignitas antecedit, tantò cæterarum gentium regna regni vestri profectò culmen excellit*¹.

Un si saint homme regardait sans doute plus encore la pureté de la foi, que la majesté du trône : mais qu'aurait-il dit, chrétiens, s'il avait vu durant douze siècles cette suite non interrompue de rois catholiques ? S'il a élevé si haut la race de Pharamond, combien aurait-il célébré la postérité de saint Louis ! et s'il en a tant écrit à Childébert, qu'aurait-il dit à Louis-Auguste ?

Sire, Votre Majesté saura bien soutenir de tout son pouvoir ce sacré dépôt de la foi, le plus précieux et le plus grand qu'elle ait reçu des rois ses ancêtres : elle éteindra dans tous ses États les nouvelles partialités. Et quel serait votre bonheur, quelle serait la gloire de vos jours, si vous pouviez encore guérir toutes les blessures anciennes ! Sire, après ces dons extraordinaires que Dieu vous a départis si abondamment, et pour lesquels Votre Majesté lui doit des actions de grâces immenses; elle ne doit désespérer d'aucun avantage qui soit capable de signaler la félicité de son règne : et peut-être, car qui sait les secrets de Dieu ? peut-être qu'il a permis que Louis le Juste, de triomphante mémoire, se soit rendu mémorable éternellement, en renversant le parti qu'avait formé l'hérésie pour laisser à son successeur la gloire de l'étouffer tout entière par un sage tempérament de sévérité et de pitié. Sire, quoi qu'il en soit, et laissant à Dieu l'avenir, nous supplions Votre Majesté qu'elle ne se lasse jamais de faire rendre aux oracles du Saint-Esprit, et aux décisions de l'Église, une obéissance non feinte; afin que toute l'Église catholique puisse dire d'un si grand roi, après saint Grégoire : « Nous devons prier sans cesse pour notre monarque très-religieux et très-chrétien, et pour la reine sa très-digne épouse, qui est un miracle de douceur et de pitié, et pour son fils sérénissime notre prince, notre espérance : » *Pro vita piissimi et christianissimi Domini nostri, et tranquillissima ejus conjuge, et mansuetissima ejus sobole semper orandum est*². Et s'il vivait en nos jours, qui doute qu'il n'eût dit encore avec joie, pour la reine son auguste mère, dont le zèle ardent et infatigable aurait bien dû être consacré par les louanges d'un si grand pape ! Nous devons donc

¹ Ep. lib. VI, Ep. VI, ad Child. Reg. t. II, col. 795.

² Epist. lib. IX, Ep. XLIX, t. II, col. 963.

prier sans relâche pour toutes ces personnes augustes, « pendant le temps desquelles, » voici un éloge admirable, « les bouches des hérétiques sont fermées, » et leur malice, leurs nouveautés n'osent se produire : *Quorum temporibus hæreticorum ora conticescunt*¹. Mais reprenons le fil de notre discours.

L'Église a tant travaillé pour l'autorité des rois, qu'elle a sans doute bien mérité qu'ils se rendent les protecteurs de la sienne. Ils régnaient sur les corps par la crainte, et tout au plus sur les cœurs par l'inclination. L'Église leur a ouvert une place plus vénérable; elle les a fait régner dans la conscience : c'est là qu'elle les a fait asseoir dans un trône, en présence et sous les yeux de Dieu même : quelle merveilleuse dignité ! Elle a fait un des articles de sa foi de la sûreté de leur personne sacrée, un devoir de sa religion de l'obéissance qui leur est due. C'est elle qui va arracher jusqu'au fond du cœur, non-seulement les premières pensées de rébellion, les mouvements les plus cachés de sédition, mais encore et les plaintes et les murmures; et pour ôter tout prétexte de soulèvement contre les puissances légitimes, elle a enseigné constamment, et par sa doctrine, et par son exemple, qu'il en faut tout souffrir, jusques à l'injustice, par laquelle s'exerce invisiblement la justice même de Dieu.

Après des services si importants, une juste reconnaissance obligeait les princes chrétiens à maintenir l'autorité de l'Église, qui est celle de Jésus-Christ même. Non, Jésus-Christ ne règne pas, si son Église n'est autorisée : les monarques pieux l'ont bien reconnu; et leur propre autorité, je l'ose dire, ne leur a pas été plus chère que l'autorité de l'Église. Ils ont fait quelque chose de plus : cette puissance souveraine, qui doit donner le branle dans les autres choses, n'a pas jugé indigne d'elle de ne faire que seconder dans toutes les affaires ecclésiastiques; et un roi de France, empereur, n'a pas cru se rabaisser trop, lorsqu'il promet son assistance aux prélats, qu'il les assure de son appui dans les fonctions de leur ministère : « afin, dit ce grand roi², que notre puissance royale servant, comme il est convenable, à ce que demande votre autorité, vous puissiez exécuter vos décrets : » *Ut nostro auxilio suffulti, quod vestra autoritas exposcit, famulante, ut decet, potestate nostra, perficere valeatis*³.

Mais, ô sainte autorité de l'Église, frein nécessaire de la licence, et unique appui de la dis-

¹ S. Greg. loc. citat.

² Lud. Pius.

³ Capit. an 823, cap. IV, t. I, p. 634. (Édit. Baluz.)

cipline, qu'es-tu maintenant devenue ? abandonnée par les uns et usurpée par les autres, ou elle est entièrement abolie, ou elle est dans des mains étrangères. Mais il faudrait un trop long discours pour exposer ici toutes ses plaies. Sire, le temps en éclaircira Votre Majesté. Cette affaire est digne que Votre Majesté s'y applique : et dans la réformation générale de tous les abus de l'État, qui est due à la gloire de votre règne, que l'on attend de votre haute sagesse, l'Église et son autorité, tant de fois blessées, recevront leur soulagement de vos mains royales. Et comme cette autorité de l'Église n'est pas faite pour l'éclat d'une vaine pompe, mais pour l'établissement des bonnes mœurs et de la véritable piété, c'est ici principalement que les monarques chrétiens doivent faire régner Jésus-Christ sur les peuples qui leur obéissent; et voici en peu de mots quels sont leurs devoirs, comme le Saint-Esprit nous les représente.

Le premier et le plus connu, c'est d'exterminer les blasphèmes. Jésus-Christ est un grand roi; et le moindre respect que l'on doive aux rois, c'est de parler d'eux avec honneur. Un roi ne permet pas dans ses États qu'on parle irrévéremment même d'un roi étranger, même d'un roi ennemi, tant le nom de roi est vénérable partout où il se rencontre. Et quoi donc, ô Jésus-Christ, Roi des rois, souffrira-t-on qu'on vous méprise et qu'on vous blasphème, même au milieu de votre empire ! quelle serait cette indignité ! Ah ! jamais un tel reproche ne ternira la réputation de mon roi. Sire, un regard de votre face sur ces blasphémateurs et sur ces impies, afin qu'ils n'osent paraître, et qu'on voie s'accomplir en votre règne ce qu'a prédit le prophète Amos : que « la cabale des libertins sera renversée : » *Auferetur factio lascivientium*¹; et ce mot du roi Salomon : « Un roi sage dissipe les impies, et les voûtes des prisons sont leurs demeures : » *Dissipat impios rex sapiens, et incurvat super eos fornicem*²; sans égard ni aux conditions, ni aux personnes : car il faut un châtement rigoureux à une telle insolence.

Non-seulement les blasphèmes, mais tous les crimes publics et scandaleux doivent être le juste objet de l'indignation du prince. « Le roi, dit le même Salomon, assis dans le trône de son jugement, dissipe tout le mal par sa présence : » *Rex qui sedet in solio judicii, dissipat omne malum intuitu suo*³. Voyez qu'aucun mal ne doit échapper à la justice du prince. Mais si le prince entreprend d'exterminer tous les pécheurs, la

¹ Am. VI, 7.

² Prov. XX, 26.

³ Ibid. 8.

terre sera déserte et son empire désolé. Remarquez aussi, chrétiens, les paroles de Salomon : il ne veut pas que le prince prenne son glaive contre tous les crimes ; mais il n'y en a toutefois aucun qui doive demeurer impuni, parce qu'ils doivent être confondus par la présence d'un prince vertueux et innocent. Voici quelque chose de merveilleux et bien digne de la majesté des rois : leur vie chrétienne et religieuse doit être le juste supplice de tous les pécheurs scandaleux, qui sont confondus et réprimés par l'autorité de leur exemple, par leurs vertus. Qu'ils fassent donc régner Jésus-Christ par l'exemple de leur vie, qui soit une loi vivante de probité. Rien de plus grand dans les grands, que cette noble obligation de vivre mieux que les autres ; car ce qu'ils feront de bien ou de mal dans une place si haute, étant exposé à la vue de tous, sert de règle à tout leur empire. Et c'est pourquoi, dit saint Ambroise, « le prince doit bien méditer qu'il n'est pas dispensé des lois ; mais que lorsqu'il cesse de leur obéir, il semble en dispenser tout le monde » par l'autorité de son exemple : « *Nec legibus rex solutus est, sed leges suo solvit exemplo* ».

Enfin le dernier devoir des princes pieux et chrétiens, et le plus important de tous pour faire régner Jésus-Christ dans leurs États, c'est qu'après avoir dissipé les vices, à la manière que nous avons dite, ils doivent élever, défendre, favoriser la vertu ; et je ne puis mieux exprimer cette vérité, que par ces beaux mots de saint Grégoire dans une lettre qu'il écrit à l'empereur Maurice : c'est à Votre Majesté qu'il parle. « C'est pour cela, lui dit-il, que la puissance souveraine vous a été accordée d'en haut sur tous les hommes ; afin que la vertu soit aidée, afin que la voie du ciel soit élargie, et que l'empire terrestre serve à l'empire du ciel : » *Ad hoc enim potestas super omnes homines dominorum meorum pietati cœlitus data est, ut qui bona appetunt, adjuventur ; ut cœlorum via largius pateat, ut terrestre regnum cœlesti regno famuletur* ».

N'avez-vous pas remarqué cette noble obligation que ce grand pape impose aux rois, d'élargir les voies du ciel ? Il faut expliquer sa pensée en peu de paroles. Ce qui rend la voie du ciel si étroite, c'est que la vertu véritable est ordinairement méprisée ; car comme elle se tient toujours dans ses règles, elle n'est ni assez souple ni assez flexible pour s'accommoder aux humeurs, ni aux passions, ni aux intérêts des hommes : c'est pourquoi elle semble inutile au monde ; et le vice paraît bien plutôt, parce qu'il est plus

¹ Apolog. Dav. II, cap. III, t. I, col. 710.

² Epist. lib. III, Epist. LXV, ad Mauric. Aug. t. II, col. 676.

entreprenant : car écoutez parler les hommes du monde dans le livre de la Sapience : « Le juste, disent-ils, nous est inutile : » *Inutilis est nobis* ; il n'est pas propre à notre commerce, il n'est pas commode à nos négoes : il est trop attaché à son droit chemin, pour entrer dans nos voies détournées. Comme donc il est inutile, on se résout facilement à le laisser là, et ensuite à l'opprimer ; c'est pourquoi ils disent : « Trompons le juste, parce qu'il nous est inutile : » *Circumveniamus justum, quoniam inutilis est nobis*. Élevez-vous, puissances suprêmes ; voici un emploi digne de vous : voyez comme la vertu est contrainte de marcher dans des voies serrées ; on la méprise, on l'accable : protégez-la : tendez-lui la main, faites-vous honneur en la cherchant ; élargissez les voies du ciel, rétablissez ce grand chemin et rendez-le plus facile : pour cela, aimez la justice : qu'aucuns ne craignent sous votre empire, sinon les méchants ; qu'aucuns n'espèrent, sinon les bons.

Ah ! chrétiens, la justice, c'est la véritable vertu des monarques ; c'est l'unique appui de la majesté : car qu'est-ce que la majesté ? Ce n'est pas une certaine prestance qui est sur le visage du prince et sur tout son extérieur ; c'est un éclat plus pénétrant, qui porte dans le fond des cœurs une crainte respectueuse : cet éclat vient de la justice, et nous en voyons un bel exemple dans l'histoire du roi Salomon. « Ce prince, dit l'Écriture², s'assit dans le trône de son père, et il plut à tous : » *Sedit Salomon super solium... pro patre suo, et cunctis placuit*. Voilà un prince aimable, qui gagne les cœurs par sa bonne grâce. Il faut quelque chose de plus fort pour établir la majesté, et c'est la justice qui le donne ; car après ce jugement mémorable de Salomon, écoutez le texte sacré : « Tout Israël, dit l'Écriture, apprit que le roi avait jugé, et ils craignirent le roi, voyant que la sagesse de Dieu était en lui : » *Audivit omnis Israel judicium quod judicasset rex, et timuerunt regem, videntes sapientiam Dei esse in eo*³. Sa mine relevée le faisait aimer, mais sa justice le faisait craindre ; de cette crainte de respect qui ne détruit pas l'amour, mais qui le rend plus sérieux et plus circonspect. C'est cet amour mêlé de crainte que la justice fait naître, et avec lui le caractère véritable de la majesté.

Donec, ô rois, dit l'Écriture, « aimez la justice⁴, » et sachez que c'est pour cela que vous êtes rois. Mais pour pratiquer la justice, connaissez la vérité ; et pour connaître la vérité, mettez

¹ Sap. II, 12.

² I. Paral. XXIX, 23.

³ III. Reg. III, 28.

⁴ Sap. I, 1.

vous en état de l'apprendre. Salomon possédé d'un désir immense de rendre la justice à son peuple, fait à Dieu cette prière : « Je suis, dit-il, ô Seigneur, un jeune prince, qui n'ai point encore l'expérience qui est la maîtresse des rois : » *Ego autem sum puer parvulus, ignorans egressum et introitum meum*¹. En passant, ne croyez pas qu'il parle ainsi par faiblesse de courage : il paraissait devant ses juges avec la plus haute fermeté ; et il avait déjà fait sentir aux plus grands de son État qu'il était le maître. Mais quand il parle à Dieu, il ne rougit point de trembler devant une telle majesté, ni de confesser son ignorance, compagne nécessaire de l'humanité. Après quoi, le désir de rendre justice lui met cette parole en la bouche : « Donnez donc à votre serviteur un cœur docile, afin qu'il puisse juger votre peuple, et discerner entre le bien et le mal : » *Dabis ergo servo tuo cor docile, ut populum tuum judicare possit, et discernere inter bonum et malum*². Ce cœur docile, qu'il demande, n'est point un cœur incertain et irrésolu : car la justice est résolutive, et ensuite elle est inflexible ; mais elle ne se fixe jamais qu'après qu'elle est informée, et c'est pour l'instruction qu'elle demande un cœur docile. Telle est la prière de Salomon.

Mais voyons ce que Dieu lui donne en exauçant sa prière. « Dieu donna, dit l'Écriture, à Salomon une sagesse merveilleuse et une prudence très-exacte : » *Dedit quoque Deus sapientiam Salomoni, et prudentiam multam nimis*³. Remarquez la sagesse et la prudence : la prudence, pour bien pénétrer les faits ; la sagesse, pour posséder les règles de la justice : et pour obtenir ces deux choses, voici le mot important : « Dieu lui donna, dit l'Histoire sainte, une étendue de cœur comme le sable de la mer, » *latitudinem cordis quasi arenam quæ est in littore maris*⁴. Sans cette merveilleuse étendue de cœur, on ne connaît jamais la vérité ; car les hommes, et particulièrement les princes, ne sont pas si heureux que la vérité vienne à eux de droit fil, pour ainsi dire, et d'un seul endroit : chacun la trouve dans son intérêt, dans ses soupçons, dans ses passions, et la porte comme il l'entend aux oreilles du souverain. Il faut donc un cœur étendu pour recueillir la vérité de çà et de là, partout où l'on en découvre quelque vestige : et c'est pourquoi il ajoute, « un cœur étendu comme le sable de la mer, » c'est-à-dire capable d'un détail infini, des moindres particularités, de toutes les circonstan-

¹ III. Reg. III, 7.

² Ibid. 9.

³ Ibid. IV, 29.

⁴ Ibid.

ces les plus menues, pour former un jugement droit et assuré. Tel était le roi Salomon. Ne disons pas, chrétiens, ce que nous pensons de Louis Auguste : et retenant en nos cœurs les louanges que nous donnons à sa conduite, faisons quelque chose qui soit plus digne de ce lieu ; tournons-nous au Dieu des armées et faisons une prière pour notre roi.

O Dieu, donnez à ce prince cette sagesse, cette étendue, cette docilité modeste, mais pénétrante, que désirait Salomon. Ce serait trop vous demander pour un homme, que de vous prier, ô Dieu vivant, que le roi ne fût jamais surpris ; c'est le privilège de votre science de n'être pas exposé à la tromperie : mais faites que la surprise ne l'emporte pas, et que ce grand cœur ne change jamais que pour céder à la vérité. O Dieu ! faites qu'il la cherche : ô Dieu ! faites qu'il la trouve : car, pourvu qu'il sache la vérité, vous lui avez fait le cœur si droit que nous ne craignons rien pour la justice.

Sire, vous savez les besoins de vos peuples, le fardeau excédant ses forces dont il est chargé¹. Il se remue pour Votre Majesté quelque chose d'illustre et de grand, et qui passe la destinée des rois vos prédécesseurs : soyez fidèle à Dieu, et ne mettez point d'obstacle par vos péchés aux choses qui se couvent : portez la gloire de votre nom et celle du nom français à une telle hauteur, qu'il n'y ait plus rien à vous souhaiter que la félicité [éternelle].

QUATRIÈME SERMON

POUR

LE DIMANCHE DES RAMEAUX,

PRÊCHÉ DEVANT LE ROI.

SUR LA JUSTICE.

Origine de la justice parmi les hommes. Devoirs communs qu'elle impose à tous : devoirs particuliers qu'elle prescrit à ceux qui ont en main l'autorité publique. Désordres presque universels que l'intérêt propre cause dans le monde. Soins et précautions que les hommes et surtout les grands sont obligés de prendre pour bien connaître la vérité. Charité et condescendance que nous devons avoir les uns pour les autres. Clémence que les princes doivent faire paraître dans l'exercice de la justice et dans le soulagement de la misère.

Exulta satis, filia Sion ; jubila, filia Jerusalem : ecce Rex tuus venit tibi justus et salvator.

Réjouissez-vous, ô Jérusalem : votre Roi juste et sauveur vient à vous. Zach. IX, 9.

La prophétie que j'ai récitée se rapporte manifestement à l'entrée que fait aujourd'hui le Sauveur des âmes dans la ville de Jérusalem. Le pr

¹ III. Reg. XII, 4.